



Réunion « Santé en général » Compte rendu de la première communauté de pratique, du jeudi 20 septembre 2018

Une communauté de pratique c'est une réunion

Dans une communauté de pratique il y a des :

- Familles
- Accompagnants
- Educateurs

Tous les participants parlent ensemble de la santé des personnes avec un handicap mental.

A cette réunion, les participants ont parlé du refus de prise de médicaments.

Ce document est un compte rendu.

Un compte rendu explique ce qui a été dit à la réunion.

1) Quel est le problème ?

Souvent la personne avec un handicap mental refuse de prendre ses médicaments pour des raisons différentes.

Ça peut venir :

- D'elle-même
- De leur entourage :
Par exemple les proches ou les éducateurs
- De leur environnement :
c'est ce qui est autour de la personnes.
Par exemple : les lieux de vie, l'entourage.



2) Pourquoi la personne avec un handicap mental refuse de prendre ses médicaments ?

- La personne refuse toujours de prendre ses médicaments;
- La personne oublie de prendre ses médicaments ;
- La personne veut que l'on s'occupe d'elle ;
- La personne a peur des effets secondaires ;
La personne a peur que le médicament fasse mal ailleurs
- La personne à l'impression que le médicament ne fonctionne pas bien ;
- A cause de la maladie la personne refuse de prendre ses médicaments;
- La personne croit qu'elle n'est pas malade ;
- La personne a du mal à s'exprimer
Elle a du mal à expliquer pourquoi elle refuse de prendre ses médicaments ;
- La personne a des difficultés à comprendre sa maladie;
- La personne a des difficultés à comprendre à quoi sert son traitement;



3) A cause de son entourage, la personne avec un handicap mental peut refuser de prendre ses médicaments

- La famille ne veut pas croire que la personne est malade ;
- La personne est mal accompagnée ou la personne n'est pas accompagnée ;
- L'entourage ne connaît pas bien la personne avec un handicap mental.
Par exemple
une personne salive beaucoup
il faut lui laisser le temps d'avaler sa salive
avant d'avaler un médicament.
- Dans les foyers il n'y a pas assez de professionnels qui ont appris comment donner les médicaments.
Certains éducateurs n'ont pas appris comment donner les médicaments.
Il faut former les éducateurs.



4) Pourquoi la personne ne prend pas son traitement à cause de l'environnement ?

L'environnement C'est ce qui entoure la personne comme les lieux, le matériel et l'entourage.

- Le traitement change.
- L'emballage du médicament change.
Par exemple prendre des médicaments génériques peut perturber la personne avec handicap mental parce que ce n'est pas l'emballage habituel il faut essayer de garder les mêmes emballages.
- La personne déménage.
Et ce n'est plus les mêmes personnes qui donnent les médicaments.
Ses habitudes changent elle est perturbée et ne veut pas prendre son traitement.



5) Quels sont les solutions testées par les participants à la réunion Pour que la personne avec un handicap mental prenne ses traitements.

- Parler avec la personne accompagnée d'autre chose que de son traitement.
Parler d'autres sujets que le traitement pour attirer son attention sur autre chose.

Cela permet :

- De ne pas penser à la prise du médicament.
- De trouver d'autres sujets de discussion.
- Mieux connaître la personne accompagnée.
Avoir une meilleure relation avec la personne accompagnée.

Il faut faire attention
quand on parle d'autre chose
on est moins concentré pour les traitements
il faut faire attention à ne pas se tromper en donnant les
traitements
Alors il faut préparer les doses de médicaments à l'avance.



Quelque fois

parler d'autre chose ne marche pas :

- Cela ne marchera peut-être pas tout de suite.
Il faut recommencer.
- La personne accompagnée ne prend peut-être pas son médicament.
Il faut demander au médecin si c'est grave si la personne accompagnée ne prend pas son médicament.

- Faire des activités pour être bien dans sa vie.

Cela permet :

- D'aider une personne qui refuse tout et tout le temps.
- Permet d'améliorer la qualité de vie.

Et donc d'être mieux dans sa vie.

- Mettre en place une fiche de renseignement de la personne accompagnée.

Sur cette fiche on donne les habitudes de vie mais pas de renseignements médicaux.

Cela permet :

- Savoir comment la personne réagi
- Expliquer les problèmes de la personne quand elle change d'entourage ou d'environnement :
Par exemple : quand elle est hospitalisée.
La personne parle peu parce qu'elle est timide
C'est important que les infirmières sachent que la personne est timide.

Il faut l'écrire sur les habitudes de vie.

La personne accompagnée doit :

- Ecrire elle-même ses habitudes de vie.
Elle peut demander de l'aide à son entourage.
- Etre d'accord avec ce qui est écrit dans les habitudes de vies.
- Donner son accord pour utiliser les habitudes de vies.

La personne accompagnée doit comprendre :

- Ce qui est écrit dans les habitudes de vies.
- A quoi sert la fiche des habitudes de vies.



- Remplacer les comprimés par des gouttes
Les gouttes sont plus faciles à avaler
Mais c'est plus long à préparer
On ne peut pas préparer les gouttes à l'avance
Il faut faire très attention quand on les donne.

Si un comprimé tombe par terre,
un autre résident peut l'avalier
Si une goutte tombe par terre,
un autre résident ne peut pas la ramasser.

Quand c'est possible,
il faut laisser la personne choisir
si elle veut des gouttes ou des comprimés
Le médecin doit être d'accord
Il faut que le médicament existe en gouttes et en comprimés.

- Si la personne vit seule
on peut faire venir une infirmière chez elle
pour l'aider à prendre son traitement.
- Si la personne oublie souvent de prendre son traitement
elle peut programmer une alarme
qui sonne quand il faut prendre le traitement.
L'alarme peut être programmée avec le téléphone portable.

Une personne de l'entourage peut le rappeler.

- Si la personne se trompe en préparant son traitement
on peut demander au pharmacien de préparer les traitements
et de les mettre dans un pilulier.



- Apprendre aux personnes à se débrouiller seules pour :
 - Prendre leurs médicaments.
 - Prendre des rendez-vous chez le médecin
 - Faire ce que le médecin dit
 - Par exemple aller chez le dentiste
 - passer une radio
 - aller faire une prise de sang

Il faut bien expliquer à la personne :

- La maladie qu'elle a
- Les médicaments qu'elle doit prendre
- Ce qui va se passer si elle ne prend pas ses médicaments